

Communiqué de presse Tous Migrants – 16/12/2016

18 décembre, journée internationale des migrants : « Nous, citoyens solidaires des migrants, revendiquons le respect de principes élémentaires d'accueil digne ! »

EN BREF

Pour le mouvement citoyen de sensibilisation et de plaidoyer « Tous Migrants », célébrer la journée internationale des migrants, c'est avant tout réaffirmer quelques principes forts auxquels il est attaché, et que l'actualité récente met en péril, à savoir :

1. La discrimination entre « bons » et « mauvais » migrants (dans et hors CAO) est inacceptable, a fortiori quand elle s'exprime dans les lieux d'accueil neutres
2. Les migrants pris en charge sur la base de leur volontariat ne peuvent être expulsés de France (non au « dublinage » forcé des usagers de CAO)
3. Les citoyens qui portent assistance aux migrants sans contrepartie, sont les Justes d'aujourd'hui, qu'il est impensable de poursuivre en justice

La journée internationale des migrants est aussi l'occasion d'exprimer une pensée profondément solidaire pour les civils d'Alep qui subissent actuellement des attaques meurtrières, qui bafouent les principes basiques du droit humanitaire.

Face à ces injustices, le mouvement citoyen Tous Migrants vient de lancer une campagne de sensibilisation dans Briançon « Nous, citoyens solidaires des migrants. », pour rendre visible et étendre la mobilisation citoyenne dans le Briançonnais en faveur des migrants. Nous ne pouvons continuer à fermer les yeux sur le drame humanitaire qui touche des tant de personnes en Europe, en France, et sur notre territoire. Pas en notre nom.

1. La discrimination entre « bons » et « mauvais » migrants (dans et hors CAO) est inacceptable, a fortiori quand elle s'exprime dans les lieux d'accueil neutres

Nous attirons l'attention sur les différences de traitement qui se profilent : Début novembre, le dispositif de centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Briançon, a été réactivé pour accueillir les migrants acheminés de Paris par le Ministère de l'Intérieur. Certains avaient des demandes d'asile en cours, d'autres étaient des « clandestins » dont l'Etat a estimé malgré tout qu'il devait les prendre en charge. Tous ont eu droit d'intégrer le dispositif CAO. Au même moment, certains migrants arrivent à Briançon par leurs propres moyens ; et il ne leur est octroyé aucune des possibilités données aux premiers. Pire, ils sont arrêtés, y compris dans le même espace physique, placés en garde à vue, et on leur délivre une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sous quarante-huit heures. Nous dénonçons cette différence de traitement. Et réclamons une « sanctuarisation » du territoire de prise en charge des migrants, en particulier la mission d'accueil des personnes étrangères de la MJC/centre social, dont il est notoire qu'elle accueille les personnes sans discrimination. Donc ces dernières ne devraient en aucun cas pouvoir y être inquiétées.

2. Les migrants pris en charge sur la base de leur volontariat ne peuvent être expulsés de France (non au « dublinage » forcé des usagers de CAO)

Depuis leur arrivée en CAO dans le cadre du dispositif géré par l'Etat français, un certain nombre de migrants, à Briançon mais aussi à Guillemestre ou ailleurs, se voient refuser l'autorisation de déposer leur demande d'asile en France au motif suivant. Puisqu'ils ont

laissé leurs empreintes digitales dans un autre pays européen, on leur oppose l'argument des « accords de Dublin » selon lesquels un migrant arrivé en Europe doit déposer sa demande d'asile dans le premier pays dans lequel il a été enregistré. Or, nous nous opposons doublement à cela. D'une part parce que l'application des accords de Dublin est laissée à l'appréciation du pays de seconde arrivée concerné ; or la France s'est engagée officiellement en septembre 2015 à accueillir 30.000 migrants sur deux ans ; neuf mois avant l'échéance de la promesse, nous sommes très loin du compte, donc il n'y a aucune justification à renvoyer les gens qui pourraient au contraire « aider » le gouvernement à tenir ses promesses. D'autre part, parce qu'il en va de l'honnêteté de traitement vis-à-vis des personnes qui ont été acheminées en CAO suivant un principe de volontariat : si elles savaient que ce processus les renverrait en Italie, en Hongrie ou ailleurs, elle auraient très probablement refusé de monter dans les bus, et le gouvernement français n'aurait eu d'autre choix que de les laisser disparaître dans la nature.

3. Les citoyens qui portent assistance aux migrants sans contrepartie, sont « les Justes » d'aujourd'hui, qu'il est impensable de poursuivre en justice

Actuellement, plusieurs citoyens de la Vallée de la Roya (06) sont déférés devant la justice pour avoir porté assistance à des migrants. Demain, ces actions d'intimidation pourraient arriver sur notre territoire. Nous ne pouvons nous contenter de nous en remettre à l'Histoire pour démontrer combien ces personnes étaient dans le(ur) droit, en protégeant les droits des migrants. Dès aujourd'hui, nous exigeons le respect de notre devoir d'assistance, et tenons à réaffirmer que la solidarité n'est pas un délit : c'est un devoir.

Enfin, la journée internationale des migrants est aussi l'occasion d'exprimer une pensée profondément solidaire pour les civils d'Alep qui subissent actuellement des attaques meurtrières, qui bafouent les principes basiques du droit humanitaire. Comment nos gouvernements peuvent-ils à la fois laisser faire et garder les frontières fermées, obligeant des milliers de personnes à risquer (et perdre) leur vie en Méditerranée ?

Face à ces injustices, le mouvement citoyen Tous Migrants vient de lancer une campagne de sensibilisation « Nous, citoyens solidaires des migrants. » La campagne, qui restera affichée trois semaines dans divers abribus de Briançon, vise à rendre public l'engagement de centaines de citoyens briançonnais en faveur d'un accueil digne et solidaire des migrants, et favoriser la mobilisation de ceux qui adhèrent à cette idée, la seule conforme au respect des droits fondamentaux de tout être humain. Nous ne pouvons continuer à fermer les yeux sur le drame humanitaire qui touche des tant de personnes en Europe, en France, et sur notre territoire. Pas en notre nom.